

DIRECTION DU DROIT DES SOLS

PhR/NL

ARRETE N° 13-*60*



**ARRETE MUNICIPAL PORTANT MISE A JOUR DU PLAN LOCAL
D'URBANISME DE LA VILLE DE GENNEVILLIERS**

Le Maire de Gennevilliers, Conseiller Général des Hauts-de-Seine,

Vu l'arrêté portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Roland MUZEAU, 1^{er} Maire-Adjoint en date du 29 novembre 2010 exécutoire le 1^{er} décembre 2010,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles R 123-22,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par une délibération du conseil municipal du 23 mars 2005 et modifié le 14 décembre 2005, le 11 décembre 2006, 15 mai 2008, le 25 mars 2009, le 30 mars 2011, le 14 décembre 2011 et mis à jour le 29 février 2008, le 9 avril 2009, le 11 février 2011, le 15 novembre 2011, et le 17 janvier 2013,

Vu la transmission le 19 février 2013 par le Préfet des Hauts-de-Seine, reçu le 22 février 2013, du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) relatif aux dépôts pétroliers des sociétés SOGEPP et TRAPIL, approuvé par arrêté préfectoral N°2012-234 du 21 décembre 2012,

Considérant la nécessité de mettre à jour le Plan Local d'Urbanisme, en particulier les annexes,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le Plan Local d'Urbanisme est mis à jour à la date du présent arrêté.

Cette mise à jour vise à modifier le contenu des annexes du document d'urbanisme en y incorporant l'arrêté préfectoral N°2012-234 du 21 décembre 2012 approuvant le PPRT autour des dépôts pétroliers SOGEP et TRAPIL.

ARTICLE 2 :

Le Plan Local d'Urbanisme mis à jour, est tenu à la disposition du public à la Mairie et à la Préfecture,


ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera affiché en Mairie durant un mois,

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera transmis au Préfet des Hauts-de-Seine,

Fait à Gennevilliers, le 30 avril 2013


Pour le Maire
Roland MUZEAU
Premier Maire adjoint délégué

LOI N° 82.213 du 2 MARS 1982

ACTE REÇU PAR LE REPRÉSENTANT

DE L'ÉTAT LE 02/05/2013

PUBLIÉ LE ... 02/05/2013

EXÉCUTOIRE LE 02/05/2013

Le Maire de Gennevilliers

Conseiller Général des Hauts-de-Seine

**POUR LE MAIRE,
L'Adjoint Délégué**

Roland MUZEAU

1^{er} adjoint au Maire

